

Objet : Assemblée générale ordinaire C.I.S.C.H.

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'administration vous invite à participer à la réunion de l'Assemblée générale ordinaire du Centre Intercommunal de Santé du Cœur du Hainaut qui se tiendra le

JEUDI 21 DECEMBRE 2023 à 18 heures.

à la **salle GUESTHOUSE du Port de Plaisance de Mons.**

Adresse : Avenue du Grand Large - N° 2 (1^{er} étage) à 7011 GHLIN.

Les délibérations de cette Assemblée générale ordinaire porteront sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination des scrutateurs.
2. Fixation des cotisations des associés (Communes et Province du Hainaut) pour l'année 2024 - Prise d'acte.
3. Prévisions budgétaires 2024 - Approbation.
4. Plan stratégique 2024 - Approbation.
5. Rapport du Comité d'audit – Approbation.
6. Désignation d'un réviseur d'entreprises commissaire aux comptes pour les années 2023 – 2024 et 2025.
7. Approbation du procès-verbal de la présente séance.

Conformément à l'article L1523-13 §1^{er} (alinéas 4 et 5) du CDLD, la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées depuis 6 mois au moins sur le territoire d'une des communes associées.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Conseil d'administration,

Monsieur Cédric MELIS,
Président.

P.O. ROUE J.

Directrice administrative

